



DT- N°.....
002289

Kassar Said le. **2.9 SEPT 2015**

COMMUNIQUE

AUX PROPRIETAIRES

Nous vous informons que Le nouveau salon sera mis en service le 25 Octobre 2015 à l'occasion des prix de l'Union Hippique Méditerranéenne.

Les propriétaires désirant accéder au salon doivent prendre contact avec Melle Jihène Bouhali pour procéder à l'adhésion.

Le montant de l'adhésion est fixé à 1500dt (Décision du Conseil d'Administration du 16 Juin 2015).

Le Président Directeur Général

Prof.Nourredine Ben Chehida



- Affichage/HMS/KS/
- D.T
- B.O

BULLETIN D'ADHESION

AU SALON PROPRIETAIRE

Nom.....

Prénom.....

Téléphone.....

Email.....

Je désire souscrire un abonnement annuel pour accéder au salon propriétaire du au pendant les journées de courses hippiques moyennant 1500DT.

J'autorise la Société des Courses Hippiques de prélever le montant d'adhésion de mon compte.

Je m'engage à :

- ✓ Porter le badge fourni par la Société des Courses Hippiques
- ✓ Avoir une tenue correcte
- ✓ Ne pas fumer à l'intérieur du salon
- ✓ Prévenir la Société des Courses Hippiques et récupérer les badges invités non propriétaires au plus tard 2 jours avant la journée des courses du bureau technique.

Signature